

**La Journée des droits de la femme a été l'occasion pour nombreuses d'entre elles de mener des actions. Tour d'horizon**

**DROITS DE LA FEMME**

« C'est à partir du travail gratuit assumé par les femmes que la société patriarcale tient. » **Une gréviste**

**1** Un seul auditoire à Louvain-la-Neuve porte un nom féminin.

**Des milliers de femmes sont passées à l'action hier**

## « Contre le patriarcat mondial »

### Première grève à Bruxelles

Le coup d'envoi de la première grève pour les droits des femmes a été donné hier à Bruxelles à l'initiative du Collectif 8 mars. « *Grève de l'utérus* », « *Contre le patriarcat mondial* », « *Assez qu'on se mêle de nos vies et de nos corps* », les pancartes fleurissaient vendredi matin au carrefour de l'Europe. « *Quand les femmes sont en grève, le monde est par terre. C'est à partir du travail gratuit assumé par les femmes que la société patriarcale tient* », a dénoncé une gréviste, affublée d'une toge blanche et d'une mitre.

### Respect de l'égalité dans le monde judiciaire

Une dizaine d'avocates et de femmes juristes se sont rassemblées devant le palais de justice Montesquieu, rue des Quatre Bras à Bruxelles, pour revendiquer plus d'égalité entre hommes et femmes dans les emplois du monde judiciaire. « *Alors que les femmes sont majoritaires parmi les étudiants en droit et les jeunes praticiens, celles-ci se font plus rares dans les hautes fonctions de la justice. Leur progression professionnelle est entravée par divers obstacles liés à leur genre* », a avancé Fem&Law.

### Un millier de femmes devant la gare Centrale

Près d'un millier de femmes se sont rassemblées en musique vendredi en fin d'après-midi devant la gare Centrale de Bruxelles, avant de prendre part à une marche mondiale des femmes. Outre le mauve, couleur associée au fémi-

nisme, le vert et le rouge des syndicats étaient bien visibles dans la foule, qui comptait aussi plusieurs hommes.

### Sur les campus

Des chercheuses ont tenu un piquet de grève vendredi matin à l'entrée du campus du Solbosch. Lors du rassemblement proprement dit, des chercheuses ont témoigné d'abus d'autorité et de comportements sexistes à leur

égard de la part de leurs promoteurs de thèse. Une chercheuse en sciences a notamment parlé du manque de considération dont elle a été victime en tant que femme en comparaison à l'écoute réservée à son alter ego masculin et de remarques sexistes sur le physique de femmes.

Environ 500 personnes ont manifesté vendredi après-midi dans les rues de Louvain-la-Neuve. Parmi les revendica-

tions remises à l'université figure la concrétisation d'une cellule destinée aux victimes de harcèlement et de violences sexuelles, ou encore l'autorisation pour les étudiants transgenres de pouvoir utiliser leur prénom social. Les protestataires pointent aussi le fait qu'un seul auditoire à Louvain-la-Neuve porte le nom d'une femme (Marie Curie), et qu'il y a très peu de doyennes de faculté à l'UCLouvain. ■

### VITE DIT

#### « Une journée comme les autres » pour la FEB

L'appel du Collectif 8 mars - invitant les femmes à faire la grève - n'a pas plu à la Fédération des entreprises de Belgique, selon laquelle « *le recours à la grève n'est pas approprié* », indique-t-elle dans un communiqué vendredi. « *Ce 8 mars devrait être une journée comme les autres* », estime la FEB. Oui les femmes sont discriminées, victimes de violence, sexisme, harcèlement et inégalités. Mais la grève ne serait pas le bon outil pour combattre cette « *triste réalité* », selon la Fédération.

Pour elle, il faut prendre part à la société pour agir et « *travailler en fait partie* ». « *Exercer un travail rémunéré et reconnu est essentiel pour améliorer la position des femmes dans la société* », affirme la FEB. Elle considère le travail comme une « *source d'épanouissement personnel, de confiance en soi et d'indépendance morale et financière* ».

## Un site dédié aux parents isolés

Le site internet [www.seuleavecenfant.wallonie.be](http://www.seuleavecenfant.wallonie.be), consacré aux familles monoparentales, a vu le jour en Wallonie, a annoncé ce vendredi la ministre de l'Action sociale, Alda Greoli (cdH).

Ce site est l'une des mises en œuvre d'un « screening juridique » réalisé par l'université de Namur. Selon l'étude, les 190 527 familles monoparentales répertoriées en Wallonie constituent 12,20 % de l'ensemble des ménages wallons. Si l'on tient compte des gardes alternées, cette proportion

peut alors atteindre de 25 à 30 % des ménages.

Les mères seules avec un ou plusieurs enfants sont plus nombreuses que les

pères : les ménages monoparentaux masculins constituent, en Wallonie, 1,9 % du total des ménages ; les ménages monoparentaux féminins, 9,7 %. Les foyers monoparentaux féminins ont en outre un risque accru de précarité. Ainsi, une mère « monoparentale » sur deux vit dans un logement à l'état moyen voire très mauvais.

S'il existe nombre de dispositions légales qui tiennent compte de la situation des familles monoparentales, il apparaît par contre que l'accès aux droits et aux aides prévues reste difficile, souvent par ignorance de ceux-ci.

Le site internet est doublé de l'adresse de contact électronique [fmp.actionsociale@spw.wallonie.be](mailto:fmp.actionsociale@spw.wallonie.be). Les personnes concernées peuvent adresser leurs questions à un réseau de personnes de référence constitué dans l'ensemble des administrations wallonnes avec le concours de l'ASBL Droits quotidiens et Notaire.be. ■